

**DIOS EXPLORATION INC.**

(La "Société")

**Assemblée générale annuelle****27 juin 2025 à 10:30 AM (Canada/heure normale de l'Est)****Par voie de communication à distance: <https://us06web.zoom.us/j/81553591416?pwd=ut0VpjbvIKZaUr50XAMWdZbQGy1MTx.1>**

(L' "assemblée")

**Lignes directrices et conditions relatives au vote par procuration**

- LA PRÉSENTE PROCURATION EST SOLLICITÉE PAR OU AU NOM DE LA DIRECTION DE LA SOCIÉTÉ.**
- IL Y A LIEU DE LIRE LA PRÉSENTE PROCURATION CONJOINTEMENT AVEC LES DOCUMENTS RELATIFS À L'ASSEMBLÉE AVANT DE VOTER.**
- Si vous désignez les représentants de la direction nommés au verso comme personnes pouvant voter en votre nom, ceux-ci doivent voter conformément à vos instructions ou, en l'absence d'instructions, conformément aux recommandations de vote surlignées pour chacune des résolutions figurant au verso. Si vous désignez quelqu'un d'autre pour exercer les droits de vote rattachés à vos titres, cette personne devra aussi voter conformément à vos instructions ou, en l'absence d'instructions, à son gré.**
- La présente procuration confère à la personne désignée le pouvoir de voter à son gré relativement aux modifications ou aux changements touchant les questions indiquées dans l'avis de convocation à l'assemblée qui l'accompagne et aux questions dûment présentées à l'assemblée ou à toute reprise de celle-ci en cas d'ajournement ou de report.
- Le porteur de titres a le droit de désigner une personne ou une société autre que la personne ou la société indiquée dans le formulaire de procuration pour le représenter à l'assemblée.** Il peut exercer ce droit en inscrivant dans l'espace prévu à cette fin le nom de la personne désignée, c'est-à-dire dans l'espace « Nom de la personne désignée en lettres moulées » au verso du présent formulaire. Cette personne n'est pas tenue d'être un porteur de titres de la Société.
- Le présent formulaire de procuration n'est valable que s'il est signé. Prière de le dater. Si le formulaire de procuration n'est pas daté, il est réputé porter la date de sa mise à la poste aux porteurs de titres de la Société.
- La présente procuration n'est valide que si elle est présentée selon l'une des **méthodes de vote** et reçue par *Compagnie Trust TSX* avant **l'échéance pour la présentation des procurations** indiquée au verso ou, dans le cas d'un ajournement ou d'un report de l'assemblée, au moins 48 heures (exception faite du samedi, du dimanche et des jours fériés) avant l'heure de l'assemblée ajournée ou reportée. Le président ou la présidente de l'assemblée pourra à son gré accepter ou rejeter les procurations présentées en retard, et il ou elle n'est ce faisant nullement tenu d'accepter ou de rejeter certaines procurations données.
- Si le porteur est une société, la procuration doit être signée par un dirigeant ou un avocat dûment autorisé de celle-ci; le porteur pourrait devoir fournir des documents attestant la capacité du signataire à signer la procuration.
- Vous pouvez consulter les lignes directrices de l'établissement adéquat des procurations au [www.stac.ca](http://www.stac.ca). Veuillez vous reporter à la section Protocole concernant les procurations (« Proxy Protocol »).

**Livraison électronique**

Si vous êtes un porteur de titre inscrit et que vous souhaitez recevoir les futures communications de l'émetteur par voie électronique, notamment pour les documents relatifs à l'assemblée, les états financiers et le système d'inscription directe (DRS), lorsqu'il y a lieu, vous pouvez le faire des manières suivantes :

- Après avoir voté en ligne au [www.voteproxonline.com](http://www.voteproxonline.com) à l'aide de votre numéro de contrôle.
- Au moyen du portail en ligne de Compagnie Trust TSX, Investisseur InSite. Vous pouvez vous connecter ou vous inscrire à l'adresse <https://www.tsxtrust.com/investor-login>

Pour en savoir plus, rendez-vous à l'adresse [www.tsxtrust.com/consent-to-electronic-delivery](http://www.tsxtrust.com/consent-to-electronic-delivery)

**MÉTHODES DE VOTE****Internet**

Rendez-vous au [www.voteproxonline.com](http://www.voteproxonline.com) et saisissez le numéro de contrôle à 12 chiffres indiqué

**TÉLÉCOPIEUR**

416-595-9593

**PAR LA POSTE ou EN MAINS PROPRES**

TSX Trust Company  
301-100 Adelaide Street West  
Toronto, Ontario, M5H 4H1

**Investisseur InSite**

Compagnie Trust TSX offre gratuitement à tous les porteurs la possibilité d'accéder en tout temps de façon commode et sécuritaire à l'ensemble des données relatives à leur compte, notamment le sommaire des avoirs et l'historique des transactions, et propose des liens vers des formulaires utiles et des listes de questions fréquentes.

Pour vous inscrire, rendez-vous sur : <https://tsxtrust.com/t/investor-hub/forms/investor-insite-registraton> et remplir le formulaire d'inscription.

Pour obtenir de l'aide, veuillez communiquer avec les SERVICES AUX INVESTISSEURS DE COMPAGNIE TRUST TSX.

**Par la poste:** 301 - 100 Adelaide Street West Toronto, ON, M5H 4H1

**Téléphone:** 1-866-600-5869

**Courriel:** tsxtis@tmx.com

**FORMULAIRE DE PROCURATION (LA « PROCURATION »)**

**DIOS EXPLORATION INC.**  
(La "Société")

NUMÉRO DE CONTRÔLE: «CONTROL\_NUMBER»

Assemblée générale annuelle  
27 juin 2025 à 10:30 AM  
(Canada/heure normale de l'Est)  
Par voie de communication à distance: <https://us06web.zoom.us/j/81553591416?pwd=ut0VpjbViKZaUr50XAMWdZbQGy1MTx.1>

CATÉGORIE DE TITRES: Actions ordinaires  
DATE DE CLÔTURE DES REGISTRES: 26 mai 2025

ÉCHÉANCE POUR LA PRÉSENTATION DES PROCURATIONS: 25 juin 2025 à 10:30 AM (Canada/heure normale de l'Est)

**PERSONNES DÉSIGNÉES**

Le soussigné désigne par la présente **Marie-José Girard, Présidente de la société** ou, à défaut de cette personne, **Roger Guévremont, Administrateur** (les « représentants de la direction ») ou, au lieu de l'une de ces personnes, la personne suivante

NOM DE LA PERSONNE DÉSIGNÉE EN LETTRES MOULÉES

à titre de fondé de pouvoir chargé de le représenter à l'assemblée et autorisé à agir et à voter en son nom relativement à toutes les questions qui seront dûment présentées à l'assemblée ainsi qu'à toute reprise de celle-ci en cas d'ajournement ou de report, de la même manière et avec les mêmes pouvoirs que si le soussigné était lui-même présent à ladite assemblée ou à une reprise de celle-ci en cas d'ajournement ou de report, conformément aux instructions de vote indiquées ci-dessous, s'il y en a.

**- VEUILLEZ CONSULTER LES LIGNES DIRECTRICES RELATIVES AU VOTE AU VERSO -**

RÉSOLUTIONS - LE TEXTE **SURLIGNÉ** AU-DESSUS DES CASES INDIQUE LES RECOMMANDATIONS DE VOTE

1. Élection des administrateurs	POUR	CONTRE	2. Nomination de l'auditeur	POUR	ABSTENTION
A) Marie-José Girard	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Nommer Raymond Chabot Grant Thornton LLP comme auditeur de la Société pour l'année à venir et autoriser les administrateurs à établir sa rémunération.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
B) Roger Guévremont	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
C) Normand Payette	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
D) Aline Leclerc	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
E) Jean-David Moore	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			

NOM EN LETTRES MOULÉES

La présente procuration, qui remplace et révoque toutes les procurations dont la date est antérieure, **DOIT ÊTRE SIGNÉE**

Signature du ou des propriétaires inscrits

Date(MM/JJ/AAAA)